

NOUVELLE-CALÉDONIE : PLUTÔT QU'UNE POLITIQUE ARROGANTE, UN DIALOGUE DÉMOCRATIQUE POUR PARVENIR À LA DÉCOLONISATION

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 16 MAI 2024

La Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement Nouméa, s'est embrasée et compte déjà cinq morts dont un gendarme. La politique arrogante du gouvernement français, notamment celle du ministre de l'Intérieur, M. Darmanin, a mis le feu aux poudres et l'état d'urgence est instauré. Pourtant, fin avril, trois anciens Premiers ministres, Jean-Marc Ayrault, Manuel Valls et Edouard Philippe, ont alerté sur les risques de violence à venir si la méthode choisie n'était pas modifiée.

LDH
Fondée en 1898



La LDH (Ligue des droits de l'Homme) dénonce la stratégie de passage en force du gouvernement français. La déclaration de l'état d'urgence en réponse à une crise politique est une méthode autoritaire de maintien d'un pouvoir colonial en Nouvelle-Calédonie.

Le gouvernement français ne s'est pas tenu en surplomb pour permettre aux acteurs locaux de trouver la voie d'un accord dans le cadre du processus de décolonisation auquel il s'était engagé. Au contraire, il a choisi de tenir le troisième référendum prévu par les accords de Nouméa à une date qu'il a fixée, malgré l'annonce de la non-participation du peuple colonisé. Dès lors, les résultats en étaient délégitimés.

De là découle le projet de révision constitutionnelle sur le dégel du corps électoral, celui-ci étant bloqué depuis les accords de Nouméa pour tenir compte de l'équilibre des forces en présence, dans la mesure où le peuple kanak est devenu minoritaire dans son pays, tant du fait des morts liés au colonialisme que de l'afflux de populations après le boom du nickel en 1970. La teneur du corps électoral pour les élections provinciales était le fruit d'un compromis, puisque les indépendantistes avaient admis le vote de ceux qui n'ont pas d'autre pays, et même au-delà, alors que seuls les peuples colonisés ont le droit à l'autodétermination. Le dégel rompt ce compromis et oblitère ainsi la réalité coloniale.

Autre signe négatif : le député Metzdorf, « loyaliste » a été nommé rapporteur de ce projet de loi constitutionnelle portant modification du corps électoral pour les élections au congrès et aux assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie : une preuve supplémentaire de la volonté du gouvernement de mettre fin à tout réel processus de décolonisation.

Dans l'immédiat, la LDH appelle au calme et à la retenue pour la protection des populations. Les restrictions des libertés doivent cesser sans attendre. La police et l'armée française n'ont pas carte blanche en

Nouvelle-Calédonie pour employer la force. La France doit s'engager dans une politique véritable de décolonisation, portée par des acteurs respectueux de la souveraineté du peuple kanak et loin de tous réflexes martiaux comme ceux actuellement à l'œuvre.

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 16 MAI 2024

LDH

Fondée en 1898

